

autres n'ont jamais eu l'intention de donner la plus légère atteinte à ce sacré dépôt de la religion sainte.

plus forte lorsqu'il dit : *Queramus ergo divina oracula in Ecclesia et ad Ecclesiam, eaque non de alienigenarum, nedum hostium manibus, sed de Ecclesie pastophoriatu et archidiacono, promanans et excipiantur.* Morinus, loc. cit., lib. I, exœcrit. 1, cap. 1, pag. 5.

Notre oratorien possédait bien ses conséquences, parce qu'il portait de principes qui ruinaient l'intégrité du texte. M. Simon, qui a cependant épousé une partie des hypothèses de son ancien confrère, n'a pu mieux le caractériser qu'en disant de lui « qu'il était si fort entêté de son texte samaritain, de la version des LXX et de notre édition latine, qu'il a négligé le véritable original de la Bible pour appuyer un faux texte, tel qu'est celui des Samaritains, qui a été manifestement retouché, et des versions qui ont été altérées en une infinité d'endroits. » *Lettres choisies*, édit. d'Amsterdam, 1730, tome 1, lettre 5, pag. 27 et 28.

Les réponses du P. Morin péchent toujours par un vice qui v jusqu'aux extrêmes : ce défaut se manifeste dans tout ce qu'il a écrit sur la même matière. Son grand but était de relever l'autorité de la version grecque des LXX, du Pentateuque samaritain, et même de la Vulgate. « Mais peut-être, dit encore M. Simon (*Hist. crit.*, loc. cit., pag. 464), ne prit-il pas garde que l'Eglise, en autorisant l'ancienne version des LXX et la nouvelle traduction de S. Jérôme, n'aurait jamais prétendu condamner le texte hébreu, ni accuser les Juifs de l'avoir corrompu. »

Ajoutons que le P. Morin prit à tâche d'obscurcir, de faire méconnaître, de défigurer même par des assertions tout arbitraires, les divers points d'antiquité et de philologie qui consistent fortement le zèle et la fidélité des Juifs à nous transmettre le dépôt sacré des Écritures hébraïques. On dirait que, plus occupé à détruire qu'à édifier, il ne chercha qu'à ruiner la certitude de tous les monuments littéraires des Juifs en faveur du texte des exemplaires de la Bible; nous l'avons fait observer principalement dans ce IV^e mémoire, sans manquer de revendiquer pour cette infortunée nation des droits que la saine critique ne permet point de lui contester. Des différentes hypothèses adoptées ensuite par son confrère le P. Bouthigant, le savant oratorien tira une espèce de système qui a eu des sectateurs. Eh ! quelle est l'opinion même la plus mal étayée qui n'en trouve pas ? Mais ce grand colosse que le P. Morin s'efforça d'élever sur les ruines de la vérité hébraïque devait tôt ou tard s'écrouler par son propre poids ; c'est qu'il n'avait que des pieds d'argile. Tel a été et tel sera le sort de toutes les opinions systématiques. Le P. Morin respecta néanmoins toujours la religion et les titres qui en sont les fondements. Une cause de ses écarts au sujet du texte hébreu, c'est qu'il méconnaît le vrai point de la question entre les Juifs et les chrétiens, ainsi que la véritable manière d'amener ces ennemis de Jésus-Christ à la foi du Messie. Pour venir enfin à l'objection de cette remarque, osons à la louange du P. Morin, qu'en désavouant des conséquences que de Muis, Boottius, Taylor et autres tiraient de ses assertions contre le texte original, il n'eût pas honte de convenir de certains principes qui assurent à ce texte toute son intégrité essentielle. Voici ce qu'il en dit dans sa *Diatribe de textu hebraeo et graeco sanctioritate*, cap. 12 : « Postquam calumnia... est ne hebraicum textum depravatissimo habere, atque omni mendarum genere plenus, adeo ut omnium pedibus abjici et conculcari debeat. Tantum abest ut hoc scripserim, ut textum hebraicum corruptum nunquam dixerim. Multas quidem mendas in eo esse, et a Judaeis annotari, multa quidem loca deprehendi in quibus corrumptela inesse non sapia scripsi; sed textum corruptum nunquam pronuntia vi : aut autem hoc longe dissimilima... Non

Il n'est cependant que trop vrai de dire qu'en se déclarant plus ou moins contre l'état actuel de l'inti-

major pars, non nobilit depravata est. Multis in locis sunt mendae ; nonnulla nullius momenti, nonnulla de quibus difficile est judicare. utra sit sincerior et textus convenientior ; nonnulla quoque magis momenti sunt corruptela. Illa tamen omnia, si cum reliquo textu integro comparantur, et paucissima sunt, et minimi momenti. Ideo nec unquam scripsi textum istum simpliciter corruptum, nec talis nisi admodum improprie dici potest. Mendae sunt plurimae in textu graeco Novi Testam. mendarum myriadas solus Beza supponit ; et eos veritates sunt, quod nulli y nit conperabit ; num ideo absque admixto comparati, plus ? Vulgatae exhibent : quis tamen Vulgatum ab multas varietates exhibent : quis tamen Vulgatum ab soluta corruptam praeter haereticos insono odo adversus eam frementes affirmabit ? » etc. Confor. Hody, loc. cit., pag. 544.

Cet aveu du P. Morin nous mène à la conséquence qu'il veut lui-même qu'on en infère. Il est constant, et tous les ouvrages du docteur oratorien le démontrent, il est constant, dis-je, qu'il n'a jamais considéré le grec du Nouveau Testament, ni notre Vulgate latine comme essentiellement corrompus, quoiqu'il y ait trouvé des variétés entre les exemplaires, et même des fautes de copistes ; en effet il y en a. Or, puisque ces fautes et ces variétés sont totalement indépendantes de l'intégrité, de l'authenticité de l'un et de l'autre de ces textes, et que pour se défendre des conséquences qu'on lui reprochait, il a appliqué ce même principe à l'état actuel de l'original hébreu ; il est évident que nonobstant ses assertions outrées contre la pureté de ce texte, le P. Morin n'a jamais prétendu ruiner l'intégrité essentielle, ou le faire envisager, dans ses écrits, comme renfermant des erreurs considérables et contraires aux vérités du dogme et de la morale. C'est ainsi que ce religieux auteur, né à Blois en 1591, et mort à Paris en 1659, sut tirer de sa propre défaite une gloire qu'on ne peut d'ailleurs refuser à sa vertu et à sa science.

Venons à un autre critique dont les écrits n'ont pas moins occasionné de disputes sur la matière présente que ceux du P. Morin. Louis Cappel, né à Sedan, en 1585, professeur en langue hébraïque et ministre à Saumur, s'aperçut d'une partie des vices inséparables du système du docteur oratorien, mais il en méconnaît un grand nombre qu'on trouve régradés dans ses ouvrages. Il eut apporter alors les critiques sur l'état du texte qui occupait alors le cœur et les esprits, enfin aux Hébreux, en proposant un nouveau projet de réformation de cet original, par le moyen surtout des anciennes versions grecques, des paraphrases chaldéennes de Jonathan et d'Onkelos, et de la Vulgate latine. Il recourut aussi aux diverses leçons que parent lui fournir les livres de l'Ancien Testament conférés ensemble ; à la collation des passages parallèles tant de l'ancien que du Nouveau, au keri-chethib, aux variantes des orientaux et des occidentaux, enfin aux anciens commentateurs Juifs. Rien ne paraissait d'abord manquer à un tel plan, et Cappel eût si bien apprécié ces différentes leçons et tenir ce juste milieu qu'il est difficile de garder quand on s'est déclaré pour une hypothèse favorite. Notre critique parut ignorer la nature des citations des passages de l'Ancien Testament faites dans le Nouveau, ainsi que la manière dont ces mêmes passages se trouvent allégués dans les commentaires et autres livres de S. anciens Juifs ; il fit tirer de ces anciennes versions, il n'estima pas avec la Massore, il multiplia les variantes sur des autorités insuffisantes pour nous faire considérer le texte primitif hébreu comme altéré et corrompu dans les endroits où il diffère des anciens interprètes. Il est vrai qu'il n'a rien de ces conséquences que Buxtorf tirait de ces principes (*Cappellus, Vindiciae arcani punctationis, lib. 1, in fine commentar. ejusdem*

grité du texte hébreu, ils ont embrassé des systèmes dignes de toute notre animadversion. Mais ceux des

et Jacobi Cappelli, in Vet. Testam. edit. Amstelodam. 1659, pag. 822). Quoi qu'il en soit, Cappel ne produisit jamais aucun ms. qui appuyât ces diversités de leçons. Il accumula même un grand nombre de variantes que la seule analogie grammaticale pouvait aisément rétablir. Quelles que fussent même les diversités de leçons, il voulait qu'on choisît celles qui paraissaient les meilleures dans quelque texte, dans quelque version qu'on les trouvât. Il laissa encore la liberté de changer la ponctuation de notre texte dans le cas qu'on pût découvrir par ce changement une leçon plus analogue au contexte des auteurs sacrés. Il proposa enfin de nouvelles règles de grammaire hébraïque, mais n'était ce point bouleverser presque toutes les idées reçues sur cet article ? Tel est le résultat de la critique sacrée de Cappel, divisée en six livres.

Ne dissimulons point ce que nous pensons des laborieux efforts de notre savant critique. Si l'ouvrage dont nous venons de parler trouve encore des approbateurs, ce ne sont point assurément ni les plus habiles, ni les plus versés dans la science du texte hébreu. Cappel suivit un système qui par plus d'un endroit revenait à celui du P. Morin. L'un et l'autre tenaient au même but, je veux dire à montrer la corruption des Exemplaires hébraïques. Pour parvenir à la découverte de la leçon primitive du texte de la Bible, le professeur de Saumur appela à son secours les anciennes versions ; mais il négligeait en quelque façon le grand usage qu'il voulait en faire, en ayant qu'elles étaient fort corrompues. Il semblerait par là qu'il abattait d'une main l'édifice qu'il élevait de l'autre.

Notre savant hébraïsant, mort en 1658, avait d'abord annoncé ses vues sur l'état présent du texte hébreu, dans son *Arcanum punctationis reuelatum, sive de punctationum vocalium et accentuum apud Hebraeos veteri et germani Antiquitate*, imprimé à Leyde en 1634, in-4^e, par les soins de Thomas Erpénius, et réimprimé ensuite en 1689 à la fin de ses commentaires sur l'Ancien Testament, avec des augmentations et deux livres apologétiques contre Jean Buxtorf le fils, qui avait attaqué fortement cet ouvrage dans son traité en latin sur l'origine, l'antiquité et l'autorité des points voyelles ; à Bale, 1648, in-4^e (Voyez Mathias Wasimutius, *Vindiciae Sac. Hebr. Scripturae... adversus impiam et imperita multorum praedicta*, in primis Cappelli, Vossii, et Waltoni apertis Anglicani Theologorum assertiones falsissimas pariter ac perniciosissimas. Lipsiae 1715, in-4^e ; Jo. Cooperus, *Clavis domus Mosaeicae de punctis et accentibus*. Londini, 1678, in-8^e). Cet ouvrage de Louis Cappel ne prouvait que trop qu'il était déjà imbu des hypothèses du P. Morin (Voyez Carpizvius, *Crit. sacr. Praefat.*, pag. 50, not.). Tout donc dépendant que fut le professeur de Saumur d'un jugement fin, quelle que fût aussi sa grande érudition, il parut manquer d'un certain fonds de littérature orientale, le sent propre à faire bien sentir le véritable génie hébreu, et à dévoiler dans les diversités de leçons les vraies des fausses. Sa Critique sacrée, fruit de ses préjugés contre le texte primitif de la Bible, ouvrage néanmoins de beaucoup de recherches, qui annonce même du génie, fit très-grand bruit dans la république des lettres et parmi les théologiens, soit protestants, soit catholiques. Les uns applaudirent à cette production littéraire de Cappel, restée manuscrite pendant plusieurs années et dont les PP. Bénon, Morin et Mersenne sollicitèrent l'édition (Voyez *Antiquitates ecclesiae orientalis*, epistol. 82, pag. 452, 459, edit. Londini, et via Jo. Morini, *ibid.*, pag. 65 et seq.). D'autres la traitèrent avec le dernier mépris et dans les termes les plus odieux. Westmuth fut de ce nombre (Voyez ses *Vindiciae, etc.*, ut supra, pag. 12). D'autres enfin atta-

critiques, tels que le père Morin et Louis Cappel, qui ont tant insisté sur la corruption des exemplaires hébraïques, n'auraient-ils pas admis en même temps certains principes qui laissent à notre texte toute son intégrité essentielle ; quels qu'aient été d'ailleurs les écarts où les ont conduits leurs hypothèses ? Voilà l'ob-

jetant la critique de Cappel avec toute la force possible. Arnaud Boottius (Voyez ci-dessus ; dans les not.) fit divers ouvrages contre elle. Le célèbre Usser en montra les défauts dans une lettre qu'il écrivit à l'auteur en 1652, imprimée à Londres, insérée ensuite à la fin de son *Syntagma de graeca vet. LXX interpret.* Louis Cappel se défendit par quelques apologies, mais il ne put jamais détruire les réponses solides et lumineuses que Buxtorf le fils lui opposa dans son Antierlique. Le professeur de Bale y suit Cappel pas à pas ; il y discute diligemment les passages allégués par son adversaire ; il entre dans les détails sur l'origine et la nature des variantes. Buxtorf ne nie point dans cet ouvrage que nos mss. hébreux n'offrent quelques diversités de leçons, mais il ose défier Cappel d'appuyer les siennes par l'autorité des mss. d'y trouver un remède à ces prétendues omissions ; à ces changements, à ces additions, à ces transpositions fréquentes, qu'il suppose dans nos exemplaires hébreux imprimés. Il exhorte à faire des recherches dans les bibliothèques publiques et particulières, d'en consulter les mss., de les collationner qu'on fasse même usage de ces leçons, si on les juge meilleures que celles de notre texte commun. (*Buxtorf Antierlique, sive Vindiciae veritatis hebraicae, etc.* part. 1, cap. 4, pag. 87 et seq. ; cap. 9, pag. 160 et seq. ; cap. 12, pag. 202 ; cap. 14, pag. 296, et alibi). En un mot, Buxtorf soutient avec raison qu'aucune de ces diversités tirées des mss. hébreux et de la Massore n'est capable d'ébranler l'autorité et l'intégrité du texte actuel, parce qu'en effet ces variantes sont de nulle conséquence. Au fond Louis Cappel n'est-il pas forcé d'en convenir ? *Quod autem purissimum fontem habuerunt tum graecum Novum tum hebraicum Veteris Testamenti textum appellatum, id facit, 1^o quia non est data opera et curio consilio, arte et fraude a Judaeis et haereticis corruptus quae depravatus, sed in integritate et puritate sua conservatum. Cui non obstat varia lectio quae (ut dictum est) sensum non mutat, aut si mutat, perinde est utrum sequatur ; 2^o fons dicitur purissimus, respectu et comparate ad translationes quarum vix ulla est tam accurata ac excussa, ut nihil omnino emendandum in ea superest, atque ex fonte ipso (qui semper purior rivulus fuit) corrigendum : varias lectiones quae in sacris Libri occurunt, non esse ea, sed non momento, in rébus quae ad fidem et mores pertinent. Codicum Hebr. hodiernum, emendatiorem atque emendatorem esse illo quo usi sunt LXX interpretes, aliquid. Cappellus, *Critica. sac.* lib. 1, cap. 1, pag. 5 ; lib. IV, cap. 16, pag. 504 ; lib. VI, cap. 2, pag. 586. Confer. ejusd. *Criticae defensio*, pag. 564 et 582.*

Une autre excellente remarque à faire et qui caractérise cette modération qu'on rencontre rarement dans les critiques uniquement remplis de leurs systèmes, c'est que Cappel avouait d'autres principes qui mettaient tout à couvert. Voici ses propres paroles : *Quantum etsi atreum (quod non duntaxat) sacrum authenticum tum hebraicum Veteris, tum graecum Novi Testamenti injuria temporum, divina sic permitente Providentia, hodie penitus intercidit, solusque illius ex stare vel graecam LXX interpretum Veteris Testamenti, vel latinam Vulgatum utriusque Testamenti translationem ; non propterea sequeretur fidem nostram vacillare. Arcanum punctationis, lib. II, cap. 28, pag. 750, edit. jam laudata. Confer. Wolf, loc. cit., vol. II, pag. 27 et seqq. ; et vol. IV, pag. 7.*

jet qu'il nous reste à saisir en suivant ces disputes du XVII^e et du XVIII^e siècle; matière qui va répandre sur la vérité hébraïque le nouveau degré de lumière que nous cherchons pour la mettre à couvert des fausses attaques de l'erreur. Nous renvoyons cette discussion dans nos notes, afin de ne pas trop grossir ce second volume; qu'on nous y passe un certain détail sur ce qui concerne les deux plus fameux critiques du siècle passé. Nous nous mettons à préparer nos lecteurs aux travaux de M. Kennicott, qu'en suivant ces sortes d'écrivains, dont les aveux en faveur du texte hébreu sont les témoignages les plus forts qu'on puisse donner de son intégrité et de sa pureté essentielles? Nous jetterons encore un regard assez rapide sur ce que d'autres critiques des mêmes siècles ont pensé en général là-dessus. Leurs systèmes sont bizarres et même étranges; je l'avoue; mais leurs égarés servent de triomphe à la vérité hébraïque. Les Vossius (4).

(1) Cet écrivain, dont nous avons déjà relevé quelques égarés dans nos Considérations, né avec cet enthousiasme d'imagination qui grossit toujours les objets, se trouva vivement frappé de cet amas de prétendues erreurs que des critiques de son siècle reprochaient à notre texte hébreu. Préoccupé de la sorte, il n'est point étonnant qu'il se soit décidé avec zèle pour une hypothèse tout opposée à la pureté de l'original, qu'il prétendait même avoir été corrompu par la malice des Juifs (Isaac Vossius, de *Septuaginta interpretibus corumque translatione et chronologia Dissertationes. Haga Comitum, 1661. præfat. ad Lect. passim, et cap. 8 et seqq.*, pag. 18 et seqq.; ouvrage que Westmuth appelle impie et détestable, dans ses *Vindicia sacra hebr. Scripturae*, pag. 16). Il est certain que Vossius se déclara immédiatement en faveur de la chronologie des LXX, et qu'il se tint toujours avec une égale ardeur, et qu'il regarda les auteurs de cette traduction plutôt en qualité de prophètes dirigés par l'Esprit de Dieu que de simples interprètes. Cet écrivain, d'ailleurs homme savant, était tellement rempli de son idée au sujet de l'autorité de cette version, qu'il lui soumettait tout: c'est ce que prouvent les différents écrits qu'il publia là-dessus, et dont il y a des notices dans les auteurs que nous citerons bientôt. Il fut attaqué assez vivement par quantité d'écrivains, tels que Georges Hornius, Antoine Hudius, Isaac Vossius se défendit toujours mal, parce qu'il ne pouvait opposer que de faibles réponses à celles de ses adversaires. Comment, par exemple, concilier avec la bonne critique ce qu'il dit touchant la version grecque des LXX du Pentateuque? Il convient (*Præfat. Castigationibus ad objecta Georg. Hornii præmissa, ad calcem ejusd. Dissertat. de LXX interpretibus*, edit. cit. pag. 294) qu'elle avait été fort corrompue par les Juifs, en y mêlant celle d'Anania, et par Origène, qui interpréta cette même version n'en était pas moins parvenue jusqu'à nous dans toute sa pureté depuis le temps de Platon. Ces sortes d'impropositions et de corruptions étaient-elles donc aussi légères et aussi indifférentes que Vossius le prétend au même endroit? Quoi qu'il en soit, le chanoine de Windsor voulut déprimer l'autorité du texte hébreu, mais il ne réussit pas. Il eut beau dire que ce qu'il nous reste de notre original, nous ne le devons qu'à des mains infidèles, à des Juifs peu attentifs à conserver leurs Écritures; qu'on ne pouvait rétablir ce texte que par la voie des LXX, qu'enfin cette version était la seule qui eût conservé la véritable leçon du

les Simon, les Pezron, les Leclère, les Meibomius, les Whiston, etc., ont épousés des opinions qui dément

texte primitif. Tout cela aurait dû être prononcé; Vossius ne l'a point fait et n'a pas même pu le faire. Il n'aurait tellement les choses là-dessus, qu'il osait défermer M. Simon de lui indiquer un seul endroit défectueux de la même version (*Ad iteratas P. Simonii objectiones responsio, in fine ejusd. Vossii variorum Observat. libr., edit. Londin. 1685, pag. 355*). Vossius eût sans doute changé de sentiment s'il eût examiné la chose avec un sens sarras et sans prévention, comme l'observe Jo. Alb. Fabricius (*Biblioth. Græc., lib. III, cap. 12, § 7, pag. 352*). M. de Telle est la force des préjugés, qu'elle nous ait nous refusé à ce qu'il y a de plus évident, tant ils sont funestes aux progrès de la saine critique.

Dans cette matière, Vossius se montra toujours un de ces critiques qui cherchent plutôt à faire illusion à ses lecteurs qu'à s'occuper de la découverte de la vérité. C'est à quoi aboutissent tous ses écrits sur les LXX. Ce savant, né à Leyde en l'année 1618, mourut à Londres chanoine de Windsor l'an 1689 (Voyez Valentinus Ernest. Læscherus, *Comment. de Causis lingue hebr.*, pag. 181; Wolf, *loc. cit.*, vol. II, pag. 50 et seq.; vol. IV, pag. 7 et seq., et pag. 164; Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres*, tom. XIII, pag. 156 et suiv.; *Letres de M. M. Van Beninghen, Huët et Dochari à Vossius, au sujet de sa dissertation sur les LXX; Nouveau Dictionnaire de Hist., critique, etc.*, par Georges Jacq. Chauffepié, tom. IV, art. Vossius, pag. 624 et suiv., not. v).

Les paradoxes bien marqués, qui firent égarer Vossius, eussent dû rendre plus circonspects dans leurs assertions touchant l'état présent du texte hébreu, quelques-uns d'entre les critiques du XVII^e siècle, qui s'élevèrent avec force contre les égarés de ce chanoine de Windsor. Mais faute d'approfondir suffisamment la question des variantes entre le texte hébreu et les anciennes versions, ces mêmes critiques furent nécessairement se jeter dans des systèmes bizarres, quelquefois même dangereux. Les hypothèses de ces savants portent toutes sur la même question. C'est de là que partit M. Simon, comme tant d'autres. Le P. Morin et Louis Cappel firent bien des faux pas; M. Simon tenta une espèce de nouveau système qui le rapprochait souvent des hypothèses de l'un et de l'autre; mais il s'égarait lui-même en recherchant sur les idées singulières de ces deux savants; il commit même des erreurs encore plus notables: parce qu'il ne s'appliqua jamais sérieusement à démêler la véritable origine des variantes.

Son Histoire critique du Vieux Testament, supprimée par un arrêt du conseil, aussitôt qu'elle vit le jour, réimprimée ensuite en Hollande, n'est qu'un amas d'assertions qui supposent dans nos exemplaires hébreux de fréquentes transpositions, des répétitions inutiles, de grands désordres, enfin des omissions essentielles: erreurs qui sont une suite naturelle de son hypothèse absurde touchant ses prétendus écrivains publics ou prophètes. M. Simon divise cet ouvrage en trois livres. Dans le 1^{er}, il se propose d'examiner le texte hébreu et des différentes révolutions auxquelles il a été exposé depuis Moïse jusqu'au XVII^e siècle. Dans le 2^e, il parle des principales versions de la Bible. Le 3^e est employé à montrer la manière de bien traduire l'Écriture sainte: il y fait voir combien cette même Écriture est obscure, et il y joint la critique des meilleurs auteurs, tant Juifs que chrétiens, qui ont écrit sur la Bible, et un catalogue des principales éditions qui en ont été faites.

M. Simon, comme l'observe M. Spanheim, ne chercha point à établir dans son Histoire critique, aucun texte du Vieux Testament pur infallible, soit de l'original, soit des anciennes versions. Il ne prétendit pas publier les défauts du texte hébreu pour

toute l'antiquité juudaïque et chrétienne. La vérité hébraïque eût été comme anéantie par leurs écrits,

se soumettre avec le Père Morin, ou à la version des Septante, ou à la Vulgate latine. Il ne se borna point non plus à croire avec Cappel, d'ailleurs son grand auteur, que les diverses leçons du texte hébreu de la Bible fussent de nulle considération à l'égard de la foi et des mœurs, et que les exemplaires de l'Ancien Testament fussent à cela suffisants. Sa critique va encore plus loin que tout cela: elle ne tend pas seulement à corriger les défauts des exemplaires qui nous restent des livres sacrés, à éclaircir les diverses leçons du texte, soit de l'original, soit des anciennes versions, et à en juger: elle passe hardiment à vouloir prouver (c'est toujours la remarque de M. Spanheim) par de nouvelles découvertes Obscurité insurmontable de ce même texte, l'incertitude et l'ignorance où l'on est depuis longtemps de la langue hébraïque, dans laquelle il a été écrit, l'insuffisance des anciens traducteurs et le peu de fondement qui résulte de tout cela pour savoir à quoi s'en tenir. C'est une critique non des copistes seulement, ou des interprètes, mais de plus une critique des écrivains même du texte sacré, de leur exactitude ou de leur négligence. De sorte qu'en voulant tenir un milieu, comme il le prétend, c'est-à-dire éviter les deux extrêmes où s'engageait, selon M. Simon, ceux qui déclarent trop à l'original, ou aux anciennes versions, il tombe, ce semble, dans une plus grande, qui est de détruire toute certitude et évidence de l'Écriture sainte.

On ne pouvait pas mieux caractériser cet ouvrage de M. Simon que vient de le faire M. Ezéchiel Spanheim, *Lettre à un ami, où l'on rend compte d'un livre qui a pour titre, Histoire critique du Vieux Testament, publiée à Paris en 1678, à la suite de la même Histoire, pag. 567 et suiv.*, édit. d'Amsterdam, 1685. M. Bossuet rapporte même dans une de ses lettres au sujet de la version du Nouveau Testament (*Œuvres posthumes*, tom. III, pag. 492, édit. d'Amsterdam [Paris] 1735), que lorsqu'on supprima cette histoire critique de M. Simon, l'auteur reconnut si bien le danger qu'il y avait à la laisser subsister « qu'il m'offrit, parlant à moi-même, dit l'évêque de Meaux, de résumer son ouvrage. Je trouvais la chose digne d'un honnête homme; j'acceptai l'offre avec joie. » M. Simon n'en fit cependant jamais rien: la conduite qu'il tint, et les principes qu'il défendit dans ses autres ouvrages, prouvent assez qu'il fut bien loin de renoncer à ses premiers sentiments. En effet il ne tarda point d'opposer une réponse à la lettre de M. Spanheim (*loc. cit.*, p. 625-667). Mais comme il insiste toujours sur les mêmes principes, et qu'on le voit sans cesse revenir à ses écrivains publics, à la disposition des anciens rouleaux, aux vices des manuscrits anciens et modernes; bien loin de se défendre des reproches de M. Spanheim, il ne fait que les aggraver, en confirmant ses premières erreurs. Il s'engagea même insensiblement dans d'autres conjectures peu sagées, lesquelles ont beaucoup influé sur plusieurs autres ouvrages qu'il publia dans la suite relativement à la critique sacrée: ce qui lui attira bien des démentis avec les théologiens.

On ne peut nier que M. Simon n'eût beaucoup d'érudition, une littérature aussi étendue que variée, une manière qui lui était propre de saisir un objet; mais on a dit de lui qu'il n'était pas assez versé dans la chronologie, qu'il avait peu étudié l'antiquité, qu'il n'avait pas même en fait de connaissances versions, nécessaires: et M. l'abbé Beaufroid, entre autres, l'accusa de n'avoir pas assez de fond dans la connaissance des langues orientales pour être un juge compétent dans ce qu'il a écrit des anciennes versions. M. Bossuet a même dit dans ses Instructions sur la version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux, que M. Simon cacha sous sa critique une ignorance

si jamais les fondements de la religion sainte le pouvaient être; mais ils sont stables, et ne peuvent périr.

profonde de la tradition et de la théologie des Pères. On vit en lui un certain esprit de singularité et de nouveauté, qui lui suscita une foule d'adversaires. Tels furent les Arnauld, les Bossuet, les Carpovius, les Heidegger, les Jaquelot, le P. Sossiet, auteurs qui le combattirent avec force. Il fut même attaqué par De Veil, Leclère, Vossius, Du Pin, le P. Frassen et autres (Voyez Wolf, *loc. cit.*, vol. II, pag. 32 et seqq.; vol. IV, pag. 8; Carpov., *Crit. sac.*, passim). Il ne laissa, à la vérité, presque aucun des écrits qu'on lui opposa, sans quelque réponse plus ou moins modérée et instructive. Mais ce sont presque toujours les mêmes principes, les mêmes difficultés représentées sous différentes faces. M. Simon grossit toujours les difficultés, et les exagère au delà de ce qu'elles méritent. Il n'est pas surprenant qu'il n'ait fait à aucun parti. Lors même qu'il atteste de prévenir les conséquences odieuses, qu'on peut tirer de ses principes, il imite ces écrivains hardis, que rien n'arrête dans leur course: on ne le voit que trop prendre le vol le plus rapide, et se transporter hors des justes limites que tout théologien doit se prescrire dans des matières intimement unies à l'authenticité et à l'intégrité de nos divines Écritures. Tout ce qu'on peut dire à la décharge de M. Simon, c'est qu'il n'est recouru ni à la tradition de l'Église, ou nous avons un garant infallible de la certitude de la parole de Dieu, il venait à un principe qui détruisait ses propres paradoxes touchant l'état ancien et présent du texte hébreu: si tant est enfin qu'on puisse jamais le justifier sur ce qu'il a écrit de la tradition de l'Église; car le grand Bossuet lui a encore montré combien il s'est égaré là-dessus. Au reste ce critique était né à Dieppe en 1638. Il était resté quelques années dans la congrégation des frères de l'Uratoire: il mourut dans sa patrie en 1712, âgé de 74 ans (Voyez le Long, *Biblioth. sacr.*, vol. II, pag. 965 et seq.; *Vie de M. Simon par M. Braxen de Marinieres*; elle est à la tête du 1^{er} vol. des Lettres de notre critique, réimprimées à Amsterdam en 1710 par l'auteur de sa Vie).

N'oublions pas un autre critique dont les ouvrages relatifs à la matière présente renferment un grand fonds d'érudition, quoiqu'elle ne soit pas toujours appuyée sur des fondements solides. C'est dom Paul Pezron, bernardin, abbé de la Charmoie. Ce savant, né à Hennebion, petite ville de Bretagne, l'an 1659, et mort en 1706, à 67 ans, parut du même point que Vossius. Comme l'ordre des temps lui paraissait trop abrégé dans le texte hébreu, il embrassa les paradoxes de ce chanoine de Windsor, sur la corruption du même texte et sur la supputation des LXX interprètes. Il profita beaucoup des découvertes de Vossius, auxquelles il joignit les siennes propres; mais il n'éleva qu'un édifice ruineux, et il s'égarait (Voyez son *Antiquité des temps, rétablie et défendue contre les Juifs et les nouveaux chronologistes, ou l'on prouve que le texte hébreu a été corrompu par les Juifs; avec un canon chronologique depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ*, Paris, 1687, in-4°, passim).

Cet ouvrage, où l'auteur donne au monde beaucoup plus d'antiquité que ne l'extrait fait bien des chronologistes avant lui (Conférez Jo. Alb. Fabricius, *Biograph. antiq.*, cap. 7, § 9, pag. 187-192), fut d'abord réfuté par dom Martianay, bénédictin, *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate*. Le P. le Quien attaqua en même temps D. Pezron, et il le fit avec tous les égards dus à l'adversaire qu'il combattait. Voyez ses *Défenses du texte hébreu et de la Vulgate* que nous avons citées plus d'une fois. La dispute ne finit point là. Dom Pezron entreprit de justifier sa hypothèse, en publiant sa *Défense de l'Antiquité des temps rétablie*, Paris, 1691, in-4°. Mais il se vit bientôt sur les bras les mêmes adversaires

Que l'incrédule reconnaisse donc qu'inutilement il tente de pallier ses doutes, ses incertitudes, ses

qui l'attaquent encore vigoureusement dans deux autres ouvrages écrits avec solidité. Dom Maritany donna une continuation de sa *Défense*; et le père le Quien, *L'Antiquité des temps détruite*, etc. Les objections du Père le Quien furent plus précises et plus modérées que celles de D. Maritany, comme le remarque le P. Nicéron; *Mémoires des hommes illustres*, tom. I, pag. 180. Confer. Carpovius, *Critic. sacra*, passim.

La matière que nous touchons, ne permet guère de passer sous silence Jean Leclerc, écrivain orné de beaucoup de connaissances, mais que soixante années d'étude ne purent ramener à la vérité. Ses opinions sur l'état présent du texte hébreu ne sont au fond qu'une répétition des hypothèses de Cappel touchant la corruption de ce texte, les vrais efforts de Massoréthes pour le rétablir dans sa première pureté, et autres points relatifs à ce sujet. Comme nous voulons fuir cette sorte de détail, nous reverrons simplement à ce que ce professeur en philosophie en belles-lettres et en langue hébraïque à Amsterdam, né à Genève l'an 1637, et mort en 1736, en a écrit entre autres dans son *Art critica* (Voyez Wolf, *loc. cit.* vol. II, pag. 35 et seq.; vol. IV, pag. 9; *Dictionnaire de Moreri*, édit. de Paris, 1759, tom. III, art. Leclerc). Ses *Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'histoire critique du Vieux Testament par le P. Simon de Douvroux*, et sa *Défense des mêmes Sentiments*, renferment encore plus d'un trait peu favorable à l'état d'intégrité de notre texte; l'auteur y ruine même l'inspiration des livres sacrés (Voyez *Nouveau Dictionnaire hist. critiq. de Chauvigné*, tom. II, pag. 101, not. 1.). Ce sont deux ouvrages qui furent attaqués vivement par M. Simon, mais non avec tout le fruit qu'on eût dû en attendre, parce que celui-ci n'opposait souvent à son adversaire que des réponses qui ne sont point exemptes d'erreurs, pour avoir été trop attaché à ses opinions sur divers points importants de la littérature sacrée.

Il nous reste à faire mention de deux écrivains également remarquables par la singularité de leurs hypothèses sur l'objet qui nous occupe. Le premier est Marc Meibomius, né à Tonningen, dans le duché de Sleswig, en Danemark, et mort dans la Flandre en 1711. Cet auteur, déjà imbu des opinions de nos critiques contre le texte primitif des livres sacrés de l'Ancien Testament, voulut en proposer des corrections, et les annonça dans des essais publiés en latin à Amsterdam 1678, 1690, et dans un ouvrage tout bizarre, qui a pour titre : *Diversis partibus XII, et totidem sacris Scripturis V. T. integra capita, non specimen tace, biblicarum suorum emendationum et interpretationum prisco restitutum, et cum tribus interpretationibus edita*. Amstelodami 1698, fol.

On voit à la tête de ce livre une épître dédicatoire adressée aux rois et aux princes chrétiens, dans laquelle Meibomius promet de faire imprimer, moyennant une juste récompense, toute la Bible, en quelque texte que ce soit, en hébreu, en grec, en latin et en langue vulgaire, de la même manière qu'il le fait ici, c'est-à-dire en vers de sa façon, avec des notes. Cet essai de correction ne présente qu'une certaine mesure de vers qu'il avait imaginés, et qu'il prétendait appartenir essentiellement à la diction des écrits sacrés. Il poussait le fanatisme littéraire jusqu'à assurer dans sa préface, que lui seul avait découvert la nature de cette poésie des anciens Hébreux, enseignée dans les ténébreuses depuis le temps de Jérémie et de Daniel; qu'enfin il avait rétabli par cette voie plus de trois mille endroits corrompus de la Bible, mais non sans l'assistance de l'Esprit saint. Meibomius, qui avait d'ailleurs travaillé inutilement pour la république des lettres, tâche de détruire dans ce li-

écartsimpies sous le voile de tant d'ouvrages critiques contre les titres primitifs de la révélation. Les auteurs

vre toutes les notions reçues touchant le génie hébreu, et en donne de nouvelles règles grammaticales, toutes imaginaires; il fait dans les mots et dans les lettres hébraïques qui en forment l'essence, des changements, des transpositions qui donnent une langue bien différente de celle des auteurs sacrés; il rapporte tout à ses idées bizarres. En un mot, c'est un ouvrage qui attirera avec raison à son auteur le mépris et la raillerie des savants qui l'examinèrent, et qui d'ailleurs même le réfuter (Voyez Jo. Henr. Majus, *Introductio ad studium Philolog. criticum et exegeticum*, cap. ult.; Jo. Joach. Zentravivus, *Vindiciae in corrupti codicis hebr.* Argentorati, 1700, contra Meibomium editæ; Brandanus Henr. Gebhartus, *Dis Meibomianæ editæ*; Gryphwald, 1692; Francisc. Burmannus, *Dissert. theolog. philologica de poesi sacra*. Ultrajecti, 1717 et seq.; aliique. Confer. Wolf, *loc. cit.*, vol. II, pag. 56 et seq.; vol. IV, pag. 9; Carpovius, *Critic. sacra*, part. I, cap. 3, pag. 109, 118 et seq.

Mettons à côté de Meibomius un autre écrivain qui n'a point, à la vérité, donné dans des idées aussi bizarres que ce Danois; mais il n'est pas moins étrange, ni moins dangereux dans ses sentiments sur l'état actuel du texte hébreu; c'est Guillaume Whiston, duquel j'ai déjà relevé quelques paradoxes (notes au commencement de l'ouv. Confer. Jo. Alb. Fabricius, *Lux salutar. Evangelii*, cap. 9, pag. 171 et seq.). Ce savant, qui s'est fait un nom dans la république des lettres, né à Norton dans le comté de Leicester l'an 1667, et mort en 1735, a montré beaucoup de prévention au sujet de la matière qui fait l'objet de cette note. Voyez son ouvrage intitulé : *Essai pour rétablir le vrai texte du Vieux Testament; et pour justifier les citations qui en sont faites dans le Nouveau, avec un Appendix qui contient les différences qu'il y a entre les textes samaritain et hébreu du Pentateuque*, etc., Londres, 1722, in-8°.

A l'exemple des critiques qui se sont élevés contre l'état actuel de pureté du texte hébreu, on voit que M. Whiston part également de la question des variantes entre les divers textes, surtout par rapport aux passages de l'Ancien Testament allégués dans le Nouveau. Le philosophe anglais suit ici une marche différente, en apparence, de celle que tiennent le P. Morin, Vossius, le P. Pezron et autres, dans le dessein de déprimer l'original hébreu, pour accrédi-ter entre autres la version des LXX; mais au fond ce sont toujours les mêmes armes qu'on avait déjà employées: on y trouve les mêmes objections qui ont été si solidement réfutées par d'excellents écrivains. Ce n'est point, au reste, que M. Whiston estime la version des LXX autant que Font loué certains critiques: s'il en fait cas, c'est seulement parce qu'il croit la retrouver toute pure dans les écrits du Nouveau Testament, dans les Pères grecs des deux premiers siècles, et même dans les auteurs des constitutions apostoliques: ce qui engage notre auteur anglais à prouver dans la seconde partie de l'Appendix de son ouvrage, que le premier siècle de l'Eglise donna naissance à ces constitutions.

Quant à notre texte hébreu, M. Whiston convient d'abord, que jusqu'au temps de Jésus-Christ et des apôtres tout s'y était conservé dans son intégrité primitive. Il ne nie pas aussi que nous n'ayons encore en gros le même texte que présentait la première antiquité. On y voit, dit-il, les mêmes histoires, les mêmes lois, les mêmes prophéties, les mêmes psaumes que l'autographe contenait anciennement; avec que lui attache la vérité, et c'est ce qu'il établit au commencement de son livre (1^{re} proposition, pag. 1 et suiv.). Mais cet original a été ensuite exposé à tant d'altérations depuis le second siècle de l'Eglise,

de tous ces écrits ont pu être d'habiles littérateurs, de profonds géomètres, et tirer de fort mauvais co-

qu'à peine est-il aujourd'hui reconnaissable. Il fixe l'époque de cette corruption au commencement du second siècle, et la rejette sur l'infidélité et la malice des juifs qui vécurent alors. A l'exception de ce que nous ont conservé le Pentateuque hébreu-samaritain et l'ancienne Vulgate de nos Psalmes, tout le reste de notre original a été altéré, corrompu et dépravé par ces ennemis du nom chrétien. Ce sont eux qui ont même retranché du canon quelques livres qui y appartenait; qui ont enfin abrégé, ou falsifié les autres écrits sacrés. Origène et S. Jérôme, dit M. Whiston, n'ont servi qu'à tromper les chrétiens, en accrédi-ter parmi eux les exemplaires falsifiés, qu'ils avaient reçus des docteurs juifs. L'auteur anglais prétend démontrer mathématiquement toutes ces assertions fanatiques et bizarres, par une suite de propositions que nous passons volontiers sous silence, mais auxquelles on trouvera un précis raisonné dans la *Bibliothèque anglaise, ou Histoire littéraire de la Grande-Bretagne, par Armand de la Chapelle*, tom. X, seconde part., art. 1, pag. 203 et suivantes.

Le savant Carpovius a donné une autre analyse plus détaillée de cet ouvrage à la fin de sa *Critique sacrée* (part. III, pag. 792-987); mais il l'a accompagnée d'une réfutation complète et beaucoup plus copieuse que celle qu'il avait publiée auparavant sous le titre de : *Vindiciae criticae codicis hebraei auctoris Guillelmi Whistonii criminationis in tentamine restaurandi textum hebraicum, etc., et eadem super intentatione*.

M. Carpovius ne perd point de vue l'adversaire qu'il combat; il le tourne de tous côtés et ne lui laisse presque rien passer. Il nous le fait retrouver tantôt dans le P. Morin, dans Louis Cappel, dans le P. Pezron et dans Vossius, tantôt enfin dans M. Simon. Si l'on excepte quelques sentiments qui sont particuliers à l'écrivain anglais, ce qu'il dit, entre autres, au sujet du Cantique des cantiques, dont il a la hardiesse de nier la canonicité; si l'on dépouille cet ouvrage bizarre de ce dehors d'érudition que M. Whiston y a répandue de temps en temps, on aperçoit le grand vide des différentes hypothèses où le conduisent les treize propositions qu'il y entreprend de démontrer. En un mot, ses assertions, qui frappent toujours par leur singularité, n'offrent, dans le fond, rien absolument qui n'ait été déjà dit par ceux des écrivains qui ont donné quelques vues pour réformer notre texte hébreu, principalement d'après les citations du Nouveau Testament et les anciennes versions.

M. Whiston ne dérange en quelque manière les anciens systèmes que pour les faire mieux reparaitre sous un certain air de nouveauté qui n'en décide pas moins leurs véritables auteurs. Quant aux moyens auxquels il nous renvoie pour rétablir notre texte hébreu, outre le Pentateuque samaritain, le Psautier de l'ancienne version italique ou Vulgate latine, il veut qu'on recoure aux livres des Antiquités judaïques de Josèphe, à cet auteur qui, au jugement des vrais critiques, se trouve en défaut sur quantité d'endroits relatifs à nos livres sacrés. M. Whiston veut bien qu'on se serve même de notre texte hébreu, tel que nous le devons aux Massoréthes; parce qu'il nous accorde que la plus grande partie en est encore saine: concession qu'il n'est pas facile d'ajuster avec l'ensemble de son système. Quoi qu'il en soit, ce même texte devra être d'un grand usage, suivant l'auteur. Il en dit autant des éditions et des mss. de la version des LXX, sans excepter les différentes traductions qui en ont été faites. Il ne veut point non plus qu'on néglige l'ancienne version syriaque, faite dès les premiers temps sur des exemplaires hébreux beaucoup moins corrompus, selon lui, que ceux que nous avons

rollaires sur ce qui tient à la vérité hébraïque, bâtir en même temps des systèmes que la saine critique dés-

de nos jours, et qui en certains endroits se rapproche de plus près du Pentateuque samaritain et de la version des LXX, même en matière de chronologie. Telles sont les vues de notre écrivain anglais. Il souhaite de plus, que nous profitions des paraphrases chaldaïques, qu'il dit avoir été composées vers le commencement du second siècle de l'Eglise; dans un temps, par conséquent, auquel le texte hébreu avait moins souffert de la malice et de l'infidélité des Juifs, ainsi que des injures du temps. Il en appelle aussi aux ouvrages de Philon, aux versions grecques d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque, aux autres citations qu'on trouve de la traduction des LXX dans les écrits des anciens Pères; aux livres de quelques anciens hérétiques qui vécurent avant ou après le siècle d'Origène; enfin à l'ancienne Vulgate, connue sous le nom d'italique. Tout cela servira infiniment, suivant l'hypothèse de M. Whiston, à faire reparaitre notre original dans sa pureté primitive; pourvu qu'on ne néglige point encore les mss. hébreux et grecs dont se servent les synagogues et nos différentes églises dans le premier siècle du christianisme. Mais, pour le dire en deux mots, où trouver des mss. d'une si haute antiquité? Comment s'assurer que telle ou telle version et que telle ou telle citation ont retenu tout pour tout le leçon primitive? Les anciens interprètes, les Pères et les autres écrivains de l'antiquité, ont-ils toujours traduit ou cité à la lettre les textes de l'Ecriture? Quelles règles M. Whiston nous prescrit-il là-dessus? Comment apprécie-t-il le degré d'autorité qu'on doit donner à ces divers témoignages auxquels il nous renvoie? L'auteur ne saurait l'établir, ni rien fixer par son système; il met tout dans l'incertitude. C'est un chaos que son projet. Ce profond géomètre, qui tirait cependant de forts mauvais collinaires sur ce qui concerne la matière présente, n'a aucun guide sûr pour se conduire lui-même à travers tant d'obscurités impénétrables. M. Whiston a voulu donner un plan de réforme pour les exemplaires hébreux de la Bible, et il s'est jeté dans une espèce de dédale immense, d'où il n'a pu sortir sans retomber dans un autre qui n'offrira aucune issue. Nos quatre Mémoires présentent des considérations suffisantes pour détruire son système, réfuté d'ailleurs par d'autres écrivains (Voyez Wolf, *loc. cit.*, part. IV, pag. 11).

Le tableau que nous venons de tracer assez légèrement des opinions nées dans les XVII^e et XVIII^e siècles, à l'occasion des disputes de nos principaux critiques, touchant l'état du texte hébreu, nous inviterait naturellement à ne point passer sous silence, l'hypothèse de feu M. l'abbé Ladvocat, *Lettre dans laquelle il examine si les textes originaux de l'Ecriture sont corrompus, et si la Vulgate en est préférable*. A Amsterdam, et se trouve à Gen. 1768, pages: 433, in-8°. Mais comme ce docteur et bibliothécaire de Sorbonne tint dans cette lettre une marche qui le rapproche tantôt du P. Morin et de Louis Cappel, tantôt du P. Houbigant qui est son grand auteur (Voyez ci-dessus, col. 826 et suiv., Not.), nous ne pourrions pas trop nous arrêter à son sentiment sans faire des répétitions qui deviendraient ennuyeuses. Nous ferons simplement observer que M. Ladvocat insiste beaucoup sur ce principe: que les fautes du texte hébreu, quelque multipliées qu'elles soient, ne dégradent point à son authenticité ni à son intégrité. De plus il soutient qu'il est aisé de corriger ces fautes de copiste, en comparant ensemble avec une judicieuse critique les différents exemplaires mss.; et il prétend que nous n'aurons un texte hébreu pur et correct que lorsque l'édition de M. Kennicot paraîtra. L'objet de cette lettre est de prouver encore que notre Vulgate latine, tout authentique qu'elle est, ne

avouera toujours. Que l'incrédule ne se promette pas même le moindre avantage des nouvelles recherches de M. Benjamin Kennicott. On a dit, il est vrai, et on le dit encore, que la multiplicité des variantes du texte, que ce docte anglais accumule à grands frais depuis quantité d'années, et qu'il tâche d'accroître par d'autres travaux, sera peut-être plus capable d'inspirer la foi des simples que de la rassurer, plus propre à étouffer la parole de Dieu qu'à purger les exemplaires hébreux de quelques légères inadvertances des copistes; en un mot, que cette collection pourra enhardir les libertins dans leurs insultes téméraires contre les monuments sacrés; mais le vrai savant, le théologien instruit qui apprécie à sa juste valeur ces sortes de recueils, y trouvera le plus grand triomphe que la religion puisse jamais s'assurer pour l'affermissement de ses titres primordiaux, dont la vérité hébraïque est la base et le fondement.

Supposons pour un instant l'existence d'une infinité même de diverses leçons dans les exemplaires hébreux: supposons aussi que M. Kennicott ne sera ni l'auteur ni l'inventeur de toutes ces variantes; qu'enfin elles existent réellement; la religion perdrait-elle de sa vérité? Les talents et les lettres ont beau s'armer contre elle; toute gémissante qu'elle est de nos jours et presque foulée aux pieds, quoique combattue dans une foule d'ouvrages dangereux, qui ne piquent que trop la curiosité du public par la célébrité de leurs auteurs; cette religion n'en est pas moins vraie, et ses titres primitifs n'en sont pas moins assurés. Pour montrer qu'elle n'a rien à craindre de la grande collection que nous promet M. Kennicott, et que la vérité sainte est à l'abri des attaques que nos prétendus grands hommes du siècle ne cessent de lui livrer par leurs sophismes surannés, à l'occasion des prétendues fautes du texte hébreu, traçons une idée générale des recherches de ce docte anglais sur l'original des Ecritures de l'Ancien Testament.

Jamais écrivain n'a entrepris des travaux littéraires aussi pénibles et aussi étendus que sont ceux dont s'occupe M. Benjamin Kennicott depuis l'année 1755 jusqu'à présent. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au commencement de ce quatrième Mémoire (col. 819 suiv.) au sujet de la collation de la plupart des manuscrits hébreux, connus de nos jours: telle est, ce semble (1), la tâche immense que le docte

doit être préférée aux textes originaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, parce que ces textes sont intégrés et authentiques par eux-mêmes. Du reste voyez la Réponse des RR. pères capucins au jugement de M. l'abbé Ladvocat sur leur Panier, à la suite du XV tome des Principes discutés, par les mêmes auteurs, édit. de Paris, 1764, pag. 4 et suiv., 7 et suiv., 46 et suiv., 48 et suiv.

(1) A envisager simplement le projet de M. Benjamin Kennicott par l'espèce de programme qu'il en publia en 1760 (*De collatione codicum manuscriptorum Veteris Testamenti*, Oxonii, decembr. 18, 1760): à en juger encore par les comptes qu'il en a rendus chaque année dans quelques petites brochures analogues à cet objet, dans lesquelles il donne un état de ses

anglais se propose de remplir pour rendre au texte sacré de l'Ancien Testament cette pureté originaire

différentes collations de mss. hébreux, on dirait que ce savant n'a en vue que ces mss. comparés avec eux-mêmes, toujours relativement aux exemplaires imprimés, en prenant pour base de sa collation l'édition de la Bible hébraïque donnée en 1705 par Van der Hooght. (Voyez *The ten annual accounts of the collation of hebrew mss. of the Old Testament begun in 1760, and completed in 1769*; by Benj. Kennicott D. D. F. R. S., etc. Oxford, 1770, in-8°, pages 206, c'est-à-dire, *Relation annuelle de la Collation des mss. hébreux de l'Ancien Testament, commencée en 1760, et achevée en 1769*, etc. Cette brochure a paru encore en latin. Si l'on jette cependant les yeux sur les deux dissertations que l'auteur publia à Oxford en 1755-1759. Voll. II, in-8°, sur l'état présent du texte hébreu imprimé (Dissertations que je considère comme le fonds des prolegomènes qu'il doit mettre à la tête de sa grande collection), il semble que M. Kennicott ne se bornera point à comparer simplement le texte original avec les mss. hébreux que nous en avons; mais qu'il ira plus avant, en se servant des anciennes versions, pour mieux apprécier la nature des variantes qui font l'objet de ses recherches. On voit même par son état de collation des années 1767, 69 (account 8 et 9, pag. 114, 156), que le docteur Gill lui a communiqué les diversités de leçons qu'offrent les deux Talmud et les Rabboth; variantes que M. Kennicott fera probablement entrer dans sa collection, et dont il fixera le véritable prix. Pourquoi n'en ferait-il pas autant de ce qui tient aux anciennes versions? Son ouvrage en deviendrait-il moins intéressant?

Nous savons encore que M. Kennicott a fait tirer copie d'un ms. de la bibliothèque du Vatican, qui contient un recueil des diversités de leçons qu'offrent les paraphrases chaldaïques imprimées dans la Polyglotte d'Anvers et dans la grande Bible rabbinique publiée par Buxtorf, et celles que renferme un excellent ms. de la même bibliothèque (*Num. 1, inter Cod. Hebr. Urbinates*; ejusd. *Bibliothec. Catalog.*, tom. I, pag. 409 et seq.; vid. et *Cod. LX, ibid.*, pag. 449 et seq.). On est redevable à Jules Morosini de ce recueil, dont Jean-Baptiste Jonas est cependant le principale auteur, et que l'on pourrait rendre beaucoup plus exact que ni l'un ni l'autre ne l'ont fait. C'étaient deux Juifs convertis, qui furent écrivains en hébreu dans la bibliothèque du Vatican. La copie de ce ms., que le savant Antoine Constance, professeur en langue hébraïque dans le collège de la Propagande, a envoyée à M. Benjamin Kennicott, paraît annoncer que la grande collection de l'éditeur anglais en fera quelque usage. Quoi qu'il en soit, quand on part de ce principe, que notre texte imprimé est rempli d'une infinité de fautes, outre la corruption des passages parallèles, je ne vois que deux moyens qu'on puisse naturellement employer pour faire disparaître ces fautes du texte, ou réelles ou apparentes. Les mss. hébreux ne donnent qu'une quantité assez limitée de variantes proprement dites: les versions au contraire n'en peuvent que fournir un plus grand nombre, parce qu'un traducteur ne suit pas toujours scrupuleusement ni la lettre ni même le sens de son texte, et que les versions ne sont point un texte primitif. Tout traducteur est d'ailleurs forcé de se conformer au génie de la langue dans laquelle il traduit. Le grec, par exemple, a une manière de s'exprimer qui lui est particulière et bien différente du style hébreu: il doit nécessairement renverser dans sa diction l'ordre que suit la langue hébraïque. Une version grecque qui serait faite mot pour mot sur l'hébreu, deviendrait toute barbare et inintelligible. Un critique judicieux ne doit point manquer ces sortes de remarques absolument nécessaires pour bien apprécier les variantes. Ce serait donc en comparant et ces mss. et ces ver-

qu'il ne retrouve plus dans les exemplaires imprimés de la Bible.

Ni les Mill ni les Wetstein, qui ont tant essayé de peines et de fatigues pour leurs éditions grecques du Nouveau Testament, ne furent pourvus de secours aussi abondants qu'en eut M. Kennicott. Mill travailla à son édition plus de trente années consécutives; Wetstein en employa presque autant; mais l'un et l'autre de ces savants ne trouvèrent que peu de littérateurs zélés qui les aidassent dans leurs travaux. On peut en dire autant des recherches de Bengel, relatives au même objet. Le docteur anglais se trouve dans des circonstances bien plus favorables à son dessein; tout devrait concourir à en faire hâter l'exécution d'une manière qui correspondit aux espérances du public éclairé.

M. Kennicott n'a épargné et n'épargne aucune dépense, aucune fatigue pour se procurer par lui-même ou par ses correspondants des collations de presque tous les manuscrits qui ont pu venir à sa connaissance, et qui existent dans les plus célèbres bibliothèques de l'Europe. Des rois, des princes, des savants de tout ordre, des seigneurs amateurs des lettres et de la religion, de riches particuliers, des femmes même ont contribué généralement aux frais inséparables de ces sortes de travaux. En un mot, jamais ouvrage ne fut autant encouragé que n'est celui de l'éditeur anglais, comme le prouvent les différents états de collation de ses manuscrits hébreux. Aurons nous donc enfin une édition du texte hébreu beaucoup plus parfaite que toutes celles qui ont paru jusqu'à notre temps? C'est sans doute le grand et unique objet que se propose M. Kennicott dans l'édition qu'il nous prépare de ce texte à Oxford.

Le docte Anglais ne s'est point contenté des richesses littéraires qu'il a pu puiser en Europe, il a fait encore fouiller dans l'Asie, dans l'Afrique et dans l'Amérique pour y déterrer des manuscrits hébreux. Tant de recherches ne semblent-elles pas promettre que les travaux de cet éditeur seront couronnés des plus beaux succès?

L'incrédule qui a la témérité de se jouer de nos monuments sacrés; qui ose insister sur les variantes du texte hébreu, matière qu'il n'a pas plus approfondie que celles qui concernent nos divins mystères, mais dans laquelle il cherche à s'envelopper pour pouvoir rendre douteux, incertains et de nulle autorité les titres de notre croyance; l'incrédule, dis-je, viendra-t-il désormais nous objecter qu'il n'est guère possible d'apprécier le même texte, faute de secours suffisants. Alléguera-t-il des manuscrits perdus ou

sions les uns avec les autres, mais sans jamais perdre de vue la vraie origine des diversités de leçons, qu'on viendrait à bout de juger de ce grand nombre d'erreurs que nos critiques modernes croient apercevoir dans nos imprimés hébreux. Telle est en effet la méthode à laquelle M. Kennicott s'attache principalement dans sa première dissertation sur l'état du texte hébreu imprimé: ouvrage dont nous parlerons ci-dessous.

restés inconnus, et même heurtant de front les leçons reçues de temps immémorial?

Les difficultés des incrédules, de ces faux sages, de ces panégyristes de l'erreur, sont frivoles. Les leçons actuelles des Ecritures hébraïques, celles entre autres qui établissent et nos dogmes et notre morale, se trouveront constamment par tous les monuments de l'antiquité sacrée. Quelles que soient les variantes entre le texte primitif hébreu, soit manuscrit, soit imprimé, et les versions qu'on en a faites en différents temps; tout nous en attestera l'intégrité essentielle. Et l'édition que M. Kennicott nous prépare du même texte, de quelque manière même qu'elle soit exécutée, concourra aussi à mettre cette importante vérité dans un point de vue encore plus frappant.

Sans doute ce savant poussera là-dessus ses recherches jusqu'à un terme où elles pourront naturellement parvenir. Nous aurons probablement bientôt en main toutes les pièces de ce grand procès qui a si fort exercé la plume des principaux littérateurs des XVII^e et XVIII^e siècles. Quoique la vérité hébraïque soit entièrement converti des faux systèmes de nos critiques, et qu'elle n'ait rien à craindre des vaines attaques de l'incrédulité, il importe cependant beaucoup à la religion sainte de faire connaître toujours plus, et d'attester autant qu'il sera possible par des témoignages irréfragables, la certitude et l'authenticité des titres qui sont la base de ses dogmes et de sa morale. L'honneur de cette religion, ainsi que de ses ministres, se trouve donc en quelque façon intéressé dans l'entreprise de M. Kennicott, surtout si le plan en est rempli suivant les lois d'une critique sage et austère. Les lettres elles-mêmes retireront de pareils travaux des avantages qui ne sauraient être douteux. Tous ces trésors littéraires, qui ont heureusement échappé au laps des siècles; tous ces manuscrits hébreux ensevelis dans la poussière de nos bibliothèques, souvent inconnus ou peu consultés, par l'incapacité de ceux qui en sont les possesseurs; ces trésors, dis-je, peuvent périr désormais, s'il est permis de le dire; cette perte toute grande qu'elle serait, se trouverait réparée par les travaux et les recherches de M. Kennicott. Sa nouvelle édition du texte hébreu, conférée exactement avec ces manuscrits, suppléerait à la perte qui les attend tôt ou tard. En produisant au grand jour des richesses que la typographie va rendre à jamais durables et stables, cette édition les mettrait enfin à l'abri des injures du temps et du caprice des hommes.

Mais pour rendre cette collection véritablement intéressante, pour que les lettres et la religion en retirent des avantages réels, il est absolument nécessaire que les collations de manuscrits hébreux soient faites avec l'exactitude la plus scrupuleuse par ceux des littérateurs qui en sont chargés. Il est aussi d'une indispensable nécessité que ces savants et M. Kennicott lui-même distinguent avec soin les véritables variantes des fautes de copistes, et que parmi

es variantes ils sachent démêler celles qui ont été formées par le hasard, par la présomption et par l'ignorance. Un critique judicieux ne doit compter pour rien ces sortes de leçons, ou s'il fait tant que de les publier, il doit du moins les accompagner de quelques notes caractéristiques qui les fassent distinguer des leçons qui portent avec elles-mêmes l'empreinte de la vérité. Il faut de plus que l'éditeur désigne par quelque marque au bas des pages, à côté de la variante, le manuscrit d'où telle leçon a été tirée, et la bibliothèque dans laquelle on la conserve, avec le numéro. Le docte anglais ne saurait être trop exact sur un point de cette importance, afin que l'on puisse dans le besoin examiner et la qualité du manuscrit et la nature de la leçon qu'on en a citée, vérifier encore si elle en a été extraite avec fidélité. Par cette méthode, une telle collection nous donnera toutes les diversités de leçons qui existent actuellement entre les exemplaires imprimés de la Bible et un grand nombre de manuscrits connus de nos jours. M. Kennicott se manquera à lui-même, il manquera au public, à la religion et aux lettres, dans le cas qu'il en agit autrement. Mais si cet éditeur anglais exécute son plan de la manière que je viens de le dire, les avantages, je le répète, en sont assurés : ils justifient le zèle et l'empressement des princes et des savants qui encouragent ses travaux.

Jetons cependant un simple coup d'œil sur les principes critiques qui dirigeront la marche de notre docte éditeur. Ce n'est point assez d'être pourvu de secours abondants, d'être riche en éditions et en manuscrits hébreux (1), d'avoir sous ses yeux les versions grecques, latines et orientales; il faut savoir faire un bon usage de ces richesses littéraires, en les appréciant à leur juste valeur.

Si M. Kennicott persiste dans les sentiments qu'il manifesta, 1° dans ses dissertations (2) sur l'état du

(1) M. Kennicott nous dit qu'en 1769, le nombre des mss hébreux qu'il avait trouvés en Angleterre, et qui étaient déjà collationnés, monta à 140, que ceux dont on avait fait aussi la collation dans d'autres pays, allèrent jusqu'à 115, ce qui fait en tout 255 mss. (*The ten annual Accounts*, etc., anno 1769, pag. 157). Ce docte littérateur ajoute (*ibid.*, anno 1769, pag. 48), que les mss. hébreux connus de nos jours sont environ 500; mais je suis très persuadé qu'il en existe un bien plus grand nombre. M. Paul-Jacob Bruns, que M. Kennicott a chargé de faire de nouvelles recherches au sujet des variantes du texte hébreu, m'a assuré d'avoir vu plusieurs autres mss. Je me suis même fait un devoir de communiquer à ce savant très-estimable et qui m'honore de son amitié tous ceux que nous avons dans notre bibliothèque de Casanate. Je ne doute point aussi qu'il n'en découvre quantité d'autres dans les différentes bibliothèques de Rome, de nos des particuliers, soit des monastères, ainsi que dans quelques villes d'Italie, où il y a plus qu'on ne croit de ces sortes de richesses littéraires.

(2) En voici le titre beaucoup plus détaillé que nous ne l'avons décrit ailleurs : *Considérations sur l'état du texte hébreu imprimé de l'Ancien Testament, dissertation en deux parties. Dans la première, on compare le chapitre XI^e du 1^{er} livre des Chroniques*

texte hébreu; 2° dans le programme qu'il publia en 1760, et qui renferme son projet d'une nouvelle édi-

tion avec les chapitres V et XXIII du 1^{er} livre de Samuel. Dans la seconde on fait des observations sur soixante et dix mss. hébreux, et l'on donne une liste de toutes de ce texte avec des diversités de leçons extraites des mêmes mss.; seconde dissertation dans laquelle on défend le texte du Pentateuque samaritain; on montre que nos éditions des paraphrases chaldaiques sont altérées; on expose le sentiment des Juifs sur le texte hébreu, et on donne la notice de tous les mss. connus de ce texte et un catalogue de cent dix mss. hébreux qui se trouvent, soit à Oxford, soit à Cambridge, soit dans le Muséum britannique. Par M. Benjamin Kennicott, maître-à-mor, associé au collège d'Exeter et vicaire de Gillingham dans le comté d'Oxford. A Oxford 1753, 1759, II. voll. in-8°.

Ce titre nous annonce bien des matières relatives à l'état présent où se trouvent nos Ecritures hébraïques. Mais sans toucher ici à ces questions, parce que nous ne ferions que répéter les différentes hypothèses de nos critiques, nous dirons simplement que l'objet de ces deux dissertations de l'auteur est d'examiner si le texte imprimé hébreu est exempt de fautes; par quelle voie on peut découvrir s'il y a des erreurs, et quels sont les moyens qu'on doit employer pour corriger ce texte. M. Kennicott vient d'abord à l'examen des V^e et XXIII^e chapitres du 1^{er} livre de Samuel; en les comparant avec le 1^{er} livre du XI^e chapitre des Paralipomènes, dans lequel il est fait mention des plus vaillants hommes de David, de leur nombre, de leurs noms et de leurs exploits. L'écrivain anglais trouve quantité de fautes et d'omissions dans ces mêmes V^e et XXIII^e chapitres du 1^{er} livre de Samuel. La preuve qu'il en donne, entre autres, c'est que ces passages et ceux des Paralipomènes du vent être absolument uniformes en tout ce qui concerne les braves guerriers de David. Il se sert même de la version des LXX pour donner du poids à ses conjectures. Cette prétendue découverte conduisit l'auteur à faire bien du changement dans le texte des deux chapitres en question. Il croit par là remédier à l'inattention des copistes, sur lesquels il rejette uniquement tout ce qu'il trouve de fautil, d'omis, de séparé et de mutilé dans ces passages du 1^{er} livre de Samuel. Donnons-en un exemple. Il est dit (*ibid.*, V, 6) que David accompagna de tous ses gens, ayant marché vers Jérusalem contre les Jébuséens, qui y habitaient, les assiégés dirent à ce prince : *Vous n'entrerez point ici, que vous n'en ayez chassé les aveugles et les boiteux.* Le texte original porte : *לא תבא הנה כי את האדם הדין*. Non ingredieris huc quin expellere te (i. e., nisi expellas) caecos et claudos. Pour insulter David, les Jébuséens avaient fait mettre sur le haut des murs de leur forteresse des boiteux et des aveugles; comme si cette espèce d'hommes eût été suffisante pour défendre la ville et la citadelle de Jérusalem; d'où les Israélites, qui étaient en possession du pays depuis 400 ans, n'avaient pu chasser les habitants. La phrase dont se sert ici l'écrivain sacré, et telle qu'elle est dans nos Bibles imprimées, ressent parfaitement le génie hébreu; et on le fait disparaitre en traduisant avec M. Kennicott; *Car les aveugles et les boiteux VOUS EMPÊCHERONT.* Le docteur anglais prétend qu'il y a ici une faute dans le mot *הדין* *hesirecha*, expellere te, ou remove te, auquel il substitue *הדין* *hesirocha*, remove te, terme qu'il rend par un futur. Le sens, dit-il, de ce passage, la ponctuation des Massorètes et la version des LXX (suivant le ms. alexandrin), qui rend le mot *hesirecha* par *ἀποστρέψας*, résistent, font voir que ce n'est pas l'infinitif, mais le prétérit de *hiphil*. On peut donc croire, ajoute-il, que le mot original était *הדין* et que le *vau* a été omis par quelque co-

tion de ce texte; 2° il en ses différents états de collation de manuscrits hébreux depuis 1760 jusqu'en

Cette conjecture de M. Kennicott n'est pas trop bien appuyée, quoique la version des LXX la favorise. Mais le docteur anglais devait observer que l'interprète grec eût réché contre le génie de sa langue s'il eût conservé l'hébraïsme qu'on trouve dans ce passage. D'ailleurs il n'est point vrai que la ponctuation du mot *hesirecha* désigne plutôt un prétérit qu'un infinitif. M. Kennicott ignore-t-il donc que dans l'infinitif *הִפְחִיל*, la lettre caractéristique *ו*, qui a sous elle un kamets lorsque le verbe est des quiescents *ו*, change sa notation tantôt en un kateph-patack, tantôt en un kateph-segol, et cela à cause de l'accent tonique, qui, si y trouve alors déplacé du siège qu'il occupe ordinairement, soit dans la dernière, soit dans la pénultième syllabe? Or c'est précisément la ponctuation qu'exige ici le mot *hesirecha*, où l'accent tonique doit affecter la première radicale ou la seconde syllabe. Si *שׂ* Massorètes avaient cru que leur ponctuation caractérisait un simple prétérit au lieu d'un infinitif, comme l'exige ce passage, ils auraient assurément mis un quibuts sous le *ו* en négligeant même le *ו* *ו* *ו*, ainsi qu'ils l'ont fait dans quantité d'endroits de l'Écriture. Je dis en second lieu, que rien n'est plus commun dans la langue hébraïque (et c'en est une élégance) que de voir employer un infinitif tantôt pour un prétérit et pour un présent, tantôt pour un futur, pour un impératif et pour un participe, et quelquefois pour un nom. Cette échange de verbes est très-fréquente dans les livres sacrés. Voyez Exod. VIII, 11; 9; Paralipom. XXXI, 10; Psaume. hebr. XXII, 9; Proverb. XII, 6-XX, 22; Isaïe, XXXVIII, 16; Ezechiel, I, 44, etc., où vous trouverez des preuves qui confirment l'exemple que nous venons de produire du 1^{er} livre de Samuel, V, 6. Un interprète des livres saints, qui s'érige avient en réformateur du texte hébreu, doit être au fait de cette sorte de style oriental.

Un savant qui exerce sa critique sur la littérature sacrée, et qui annonce ses ouvrages comme capables de contribuer au bien de la religion, ne doit point hasarder des conjectures qui peuvent fournir à l'incrédulité des armes pour combattre l'authenticité et la certitude des livres saints. A qui bon, par exemple, les remarques que M. Kennicott fait au commencement de sa première dissertation (pag. 21 et suiv.) au sujet du mot David, דָּוִד, דָּוִד, דָּוִד, écrit avec un *yod* ou sans *yod*? Cette observation peut-elle jamais conduire à nous faire distinguer quels sont ceux des livres sacrés qui n'ont été écrits avant ou après la captivité, puisque la manière d'écrire ce nom propre dépend uniquement de la fantaisie des copistes anciens et modernes? Un vrai critique ne lâit point sur des conjectures si futiles pour faire suspecter l'authenticité d'un écrit divin, dont toute la tradition, soit juive, soit chrétienne, a regardé Salomon en qualité de seul véritable auteur. C'est le Gantippe des cantiques que j'ai en vue. Comme le mot de David s'y trouve avec un *yod*, c'est-à-dire, d'une manière différente de celle qu'on le lit dans les livres de Samuel, des Proverbes et des Psaumes, M. Kennicott se sert d'une pareille observation pour conjecturer que ce livre divin n'a ni l'antiquité ni l'auteur qu'on lui donne communément. M. Whiston, son compatriote, cet homme si paradoxes, qui s'était déclaré avec tant de témérité contre la canonicité de cet écrit sacré, eût été assurément échauffé d'une telle remarque; mais qu'elle est frivole!

Un critique qui consacre ses travaux au bien public et qui se mêle d'interpréter l'Écriture doit encore faire une étude profonde de ce qui tient au véritable objet de chaque livre saint. L'auteur sacré des deux premiers livres des Rois n'a point voulu nous

1769; dans ses Remarques critiques sur I Samuel ch. VI, vers. 19, imprimées à Oxford en 1768, pages

écire des annales proprement dites, où les événements et les faits fussent exposés dans tous leurs circonstances, dans tous leurs détails. Chaque auteur sacré a une manière de raconter les faits qui lui est propre. En comparant les chapitres V et XXIII du livre II de Samuel avec le livre I des Paralipomènes, on trouvera des variétés dans les noms, dans les nombres et dans la suite historique; mais quand on considère attentivement ces différences, on voit qu'elles sont de telle nature que le sens de la narration s'y trouve de part et d'autre toujours conforme à la vérité essentielle de l'histoire sacrée, quoiqu'il y soit exprimé en de tout autres termes que dans d'autres endroits, et que les circonstances des faits y soient présentées sous un aspect divers. Il n'est donc point nécessaire d'introduire du changement dans tel ou tel passage de l'Écriture, et d'y substituer une leçon arbitraire au lieu de celle qui a été reçue de tout temps; sous prétexte que ces endroits sont parallèles.

Nous osons donc dire que M. Kennicott ne fait pas un bon usage de sa critique, encore moins des anciennes versions, quand il doute que la dernière partie du verset 8 du chapitre XI du livre I des Paralipomènes soit de l'original, parce qu'elle ne se trouve ni dans les Septante, ni dans le livre II des Rois, ou le livre II de Samuel. Le texte des Paralipomènes porte dans cet endroit : *וַיִּבְרָא דָּוִד אֶת שֵׁשׁ עָשָׂר אֶלְפֵי אֲדָמָה* que la Vulgate a traduit par ces paroles : *Joab autem reliqua urbis exstruxit. Joab répara le reste de la ville.* M. Kennicott se récrie contre cette version, blâmée aussi par le P. Honjamin (*in hunc locum*, tom. III, pag. 589) : l'un et l'autre ont tort. Le verbe *וַיִּבְרָא*, qui est au futur de la conjugaison *piel*, mais auquel on doit donner la signification d'un prétérit, peut très-bien s'interpréter par les mots de réparer, rétablir, réparer, parce qu'il est ici question de bâtiments. C'est en ce sens qu'il est pris dans le livre II d'Esdras, IV, 2. Le contexte exige même qu'on traduise de cette manière. Après que David se fut emparé de Jérusalem et qu'il eût pris son logement dans la citadelle, l'écrivain sacré dit que ce roi fit ensuite bâtir tout autour de la ville depuis Mello jusqu'à Tentour. Joab avait obtenu le commandement des troupes du roi en récompense des services importants qu'il lui avait rendus dans cette occasion, comme il est dit au vers. 7. Est-il donc surprenant que David, occupé alors à des ouvrages publics pour sa nouvelle ville, eût confié une partie de ce soin à la vigilance et à la sagesse de Joab; qu'il l'ait chargé en même temps de rétablir l'ancienne Jérusalem, qui devait avoir souffert pendant le siège; qu'enfin David lui eût ordonné d'en réparer les brèches et d'en conserver ce qui était échappé à la violence du soldat?

Cette interprétation est appuyée du suffrage de quelques commentateurs; elle est d'ailleurs des plus naturelles. Il était bien facile à M. Kennicott de le sentir; mais comme il a trouvé dans ce passage une difficulté, il l'a réprouvée une faute d'impression. Telle est la ressource de nos nouveaux hébraïstes. Aussi eût-il saisi avec joie la conjecture qu'on lui a communiquée à ce sujet, et qu'il prétend lever toutes les difficultés. La voici : Au lieu de *וַיִּבְרָא דָּוִד אֶת שֵׁשׁ עָשָׂר אֶלְפֵי אֲדָמָה* lisez *וַיִּבְרָא דָּוִד אֶת שֵׁשׁ עָשָׂר אֶלְפֵי אֲדָמָה* et vous trouverez que l'historien sacré nous apprend que le gouvernement de la ville fut donné à Joab : ce que semble confirmer Joseph lorsqu'il dit que la surintendance des nouveaux ouvrages fut remise à Joab. M. Kennicott pouvait même recourir à la Paraphrase chaldaique, publiée d'abord par Matthis Frédéric Beckius, et ensuite par David Wilkins; elle porte en partie son interprétation : *וַיִּבְרָא דָּוִד אֶת שֵׁשׁ עָשָׂר אֶלְפֵי אֲדָמָה* *Joab autem admini-*

36, in 8°; nous ne pouvons guère nous méprendre touchant les principes qui guideront son entreprise,

strabat reliquum urbis, ainsi que le traduit Wilkins, on Job urbis reliqua gubernatione commissa, selon la version de Beckius. Cette paraphrase a cependant retenu ici le mot chaldéen שׁוּ, qui ne peut guère s'allier avec le ר, princeps ou gubernator, que M. Kennicott veut introduire dans ce passage. Mais supposons que Job eût eu le commandement de la ville; accorions même que l'ensemble du contexte paraisse l'insinuer, cette interprétation doit-elle exclure celle que nous avons rapportée, et qui est fondée sur la lettre du texte? C'est une règle de critique, que, lorsqu'un texte présente un sens raisonnable, il ne faut point l'abandonner pour y en substituer un autre: règle essentielle que M. Kennicott n'oublie que trop dans le grand nombre de corrections que son ouvrage nous présente. N'aurait-il pas lui-même que Toucher et altérer sans une bonne autorité les passages de l'Ecriture sainte auxquels il peut y avoir à redire, c'est sans contredit ce qu'on ne saurait absolument justifier. Remarques critiques sur I Samuel, etc., pag. 44, édit. d'Oxford. D'ailleurs, quand on a la hardiesse de toucher à un texte aussi respectable que celui de l'Ecriture sainte, il faudrait au moins prêter à l'auteur sacré un langage analogue au génie hébreu, et ne point le faire énoncer d'une manière tout à fait barbare. M. Kennicott aurait dû mettre וְיָבֹא אֵלָיו וְיִשְׁמַע אֶת דְּבָרָיו, ou bien וְיָבֹא אֵלָיו וְיִשְׁמַע מִדְּבָרָיו, façons de s'exprimer toutes conformes au style hébreu. Mais en changeant ainsi ce passage, il eût fallu introduire trop de mutations dans le texte et faire disparaître l'article פֶּן, qui ne peut s'allier avec le verbe וְיִשְׁמַע, quoiqu'on le trouve quelquefois avec d'autres verbes intransitifs. M. Kennicott a donc sacrifié la pureté du style à un barbarisme: c'est comme s'il eût dit en latin, Job autem fuit principum civitatis; car on ne saurait traduire autrement l'espèce de phrase hébraïque qu'il a voulu substituer à la leçon reçue, qui est la seule authentique.

Les corrections que M. Kennicott teute dans d'autres endroits de l'Ecriture ne sont pas plus heureuses. Le verset 53 du chapitre XXXI de la Genèse offre encore à notre critique anglais l'exemple d'une corruption du texte antérieure à toutes les versions, excepté celle des Septante. L'hébreu porte ici: אֱלֹהֵי אֲבֹתָם לִי לִי לִי וְאֱלֹהֵי אֲבֹתָם לִי לִי לִי. Deus Abraham et Deus Nachor judicet inter nos: DEUS PATRUM IUDAEORUM. M. Kennicott se récrie contre ces dernières paroles; il ne peut en démêler ni le sens ni la construction: c'est donc une faute, et voici comment, selon notre critique. Un copiste, nous dit-il, aura écrit la ligne qui commence par אֱלֹהֵי אֲבֹתָם; il aura, par mégarde, commencé une seconde ligne par les mêmes mots; il se sera alors aperçu de sa faute; mais, pour ne pas gâter son exemplaire en effaçant les mots qu'il a mis deux fois, il aura continué de s'écrire אֱלֹהֵי אֲבֹתָם, et jurait, etc. On aura changé dans la suite, par une nouvelle faute, on peut-être à dessein, le mot אֲבֹתָם en celui de אֲנָשִׁים, et la corruption, une fois faite, se sera perpétuée de copie en copie. Le texte samaritan, continue M. Kennicott, confirme cette conjecture par le nom d'Abraham qu'on y lit une seconde fois.

Tout ce beau raisonnement du critique anglais n'est fondé que sur l'ignorance du style hébreu, qui est ici des plus simples, et de l'objet de l'écrivain sacré. Dans l'alliance que Laban et Jacob contractent l'un avec l'autre, ils ne prennent pas seulement à témoin le Dieu d'Abraham et de Nachor; mais, pour rendre leur serment encore plus solennel, ils y font intervenir le Dieu du père même d'Abraham et de Nachor; idée qu'exprime parfaitement le texte actuel de nos Bibles, et que Moïse n'a point voulu manquer. Que le

et touchant la manière dont il l'exécutera. « Il y a environ 17 ans, dit M. Kennicott, dès la 1^{re} page de

Dieu d'Abraham et le Dieu de Nachor, que le Dieu de leur père soit notre juge. Faut-il tant s'user pour trouver là un sens raisonnable, qui est si conforme aux usages de ces anciens temps? Quand on se mêle de décider des fautes du texte hébreu, on doit en posséder à fond la grammaire et savoir saisir les vus des auteurs sacrés.

L'antiquité chrétienne n'a jamais soupçonné que les Juifs eussent été capables d'avoir substitué (Doutéromome, XXVII, 4) le mot de hébal à celui de garizim. Nos plus savants littérateurs et nos plus habiles interprètes, qui ont examiné cette dernière parole qui est dans l'exemplaire du Pentateuque hébreu-samaritan, ont cru au contraire que le mot de hébal était la leçon primitive et originale du livre de Moïse: aussi toutes les versions la portent-elles. On avait toujours dit jusqu'au commencement de ce siècle que, pour donner de l'autorité à leur temple bâti sur la montagne de Garizim, les Samaritains eux-mêmes avaient fait cette altération, qu'on trouve éprouvée dans leur Pentateuque (Exode, XX, 17, et Deutéronome, V, 2); ce qu'on ne peut regarder comme une méprise ou une simple faute de copiste. L. P. Houbigant, tout zélé qu'il s'est montré à venger les leçons du texte hébreu-samaritan, a dit sur cet endroit du chapitre XXVII du Deutéronome (tom. I, pag. 644), qu'il n'est point douteux qu'une telle falsification n'ait été faite par un dessain prémédité. L'auteur des Eclaircissements sur le Pentateuque samaritan s'est encore confirmé au sentiment reçu, quelque intéressé qu'il fut d'ailleurs à suivre l'opinion contraire, qu'il a même combattue (chap. 8, pag. 151 et suiv.). Je ne connais guère que M. Basnage (Hist. des Juifs, tom. II, part. I, liv. II, ch. 4, § 5, pag. 57 et suiv., édit. de la Haye) et M. Whiston (loc. supra cit., propos. VI, pag. 168 et seq.; confer. Carpov., Crit. sacr., part. II, cap. 4, § 3, pag. 608, et part. III, cap. 6, pag. 955 et seq.) qui aient jeté quelques doutes là-dessus. Ce dernier écrivain est même moins réservé que M. Basnage, et s'efforce de donner de l'autorité à la leçon en question. M. Kennicott, qui marche ici sur les traces de son compatriote, emploie dans la même vue au delà de 80 pages de sa seconde dissertation sur l'état du texte hébreu imprimé. Il prétend que cette erreur et quantité d'autres, que la confrontation du texte samaritan avec le texte hébreu font voir, sont même antérieures à la date de la version des Septante. Il est fort porté aussi à croire que le texte des Juifs fut encore exposé à d'autres altérations pendant la persécution d'Antiochus Epiphane. Enfin il accuse les Juifs d'avoir supprimé de leur Pentateuque cinq versets qui se lisent dans l'exemplaire des Samaritains, entre les versets 17, 18, du chapitre XX de l'Exode, et où était compris l'ordre de bâtir un autel sur la montagne de Garizim. Convenons que cette sorte d'altération n'importe fort peu à la religion; mais quand qu'elle ne touche ni à la foi ni aux mœurs. Mais parce qu'une épouse des conjectures de cette nature, à combien de pareilles ne doit-on pas s'attendre de la part d'un critique qui épie, si j'ose m'exprimer de la sorte, toutes les occasions pour s'inscrire en faux contre l'état d'intégrité de nos Ecritures hébraïques, dont le dépôt a été confié au peuple juif! Appuyons-nous sur un fondement plus solide. Les Juifs n'ont eu aucun intérêt à falsifier la leçon en question; et quand même ils auraient voulu le faire en haine des Samaritains, ainsi que ceux de cette secte le leur reprochent mal à propos, il leur eût été peu facile d'y venir à bout, répandus comme ils étaient et comme ils sont encore dans tout l'univers. Les Samaritains, au contraire, ont été intéressés de tout temps à soutenir leur leçon. Ils ont pu même l'introduire aisément dans les différentes copies de leur Pentateuque,

son épître dédicatoire à M. l'évêque d'Oxford, au sujet de cette dernière brochure, que j'avais aussi bien

parce qu'ils n'ont jamais été ni fort nombreux ni autant répandus que les autres Juifs. N'alléguons donc pour tout reproche contre M. Kennicott que la singularité et la nouveauté de l'opinion qu'il embrasse. Un anonyme lui a adressé de savantes lettres, dans lesquelles il a vengé abondamment les Juifs anciens et modernes d'avoir corrompu le quatrième verset du chap. XXVII du Deutéronome. Voyez Estrato d'illa literaturæ europæe per Anno 1762. Octobre, etc. Iverdon, tom. 4. Nouvelle gazette, pag. 254.

On pourrait monier aisément un grand nombre d'autres corrections du texte données par M. Kennicott ne sont pas moins arbitraires que celles que nous venons de rélater. Ce serait trop accroître nos remarques, s'il fallait encore le suivre parmi cette foule d'endroits de l'Ecriture qu'il produit dans le 1^{er} volume de ses Dissertations, pages 343-347, où il entreprend de prouver que la leçon commune est impropre ou embarrassée, et qu'elle peut être redressée par la voie des mss. hébreux d'une manière qui confirme la leçon des passages parallèles et même des anciennes versions. Le peu de détail où nous sommes entré fait assez voir que M. Kennicott ne s'acquiesce point de cette tâche avec succès. Quoique appuyé même de l'autorité des mss., ses leçons n'en sont pas meilleures que celles de nos imprimés hébreux. Par exemple, la variante qu'il porte d'après le plus ancien ms. de la bibliothèque d'Oxford sur le Deutéronome, XXVIII, 57, au sujet du mot וְיָבֹא אֵלָיו, au lieu de וְיָבֹא אֵלָיו, et de filius ejus, qu'on lit dans nos éditions, comme dans tous les mss. que j'ai eus sous les yeux; cette variante, dis-je, confirme, à la vérité, en partie la conjecture du P. Houbigant sur ce passage (Voyez ses Prolegomènes à la tête de sa Bible, pag. 53 et suiv., et ses Notes sur ce même passage, tom. I, pag. 651). Mais M. Kennicott eût dû se délier des fausses lumières de ce critique, et ne point tant insister qu'il le fait sur le témoignage de son ms., comme si cette leçon répandait plus de jour sur un passage très-intelligible de lui-même.

Dans tout ce chapitre du Deutéronome, qui est prophétique, Moïse annonce au peuple hébreu les bénédictions temporelles dont il devait jouir s'il était fidèle à la loi de Dieu. Ce législateur lui prédit au contraire des calamités sans nombre et même les plus grandes horreurs d'une adversité nationale jusqu'à son entière destruction. Le 57^e verset de ce chapitre tient intimement aux versets 53, 54, 55 et 56. Un critique qui sent la force et l'énergie du style hébreu, fait surtout une particulière attention à la manière dont Moïse a lié ce même verset au second membre du 56^e, et au premier du verset suivant. Après les plus grands maux auxquels les Juifs devront être exposés, Moïse les menace qu'ils mangeront leurs propres enfants; que leur misère sera telle que l'homme le plus voluptueux et la femme la plus débauchée conserveront pour eux-mêmes cette inhumaine nourriture, et en refuseront à ce qu'ils auront de plus proches; tant sera horrible et extrême la famine où ils seront réduits: Invidet viro sinus sui et filio suo et filie suæ, tum in secundinis que egrediantur inter fenora sua, cum in filijs suis quos peperit: propterea quod vescetur iis, etc. (Cete femme) refusera (de donner) à son mari qui dort auprès d'elle ainsi qu'à son fils et à sa fille, de cette masse d'ordure qu'elle aura jetée hors d'elle après s'être détrevée de son fruit), et de (la chair de) ses propres enfants qui ne lui feront que de nature; car (elle voudra) s'en nourrir (elle seule). L'histoire a vérifié cette prédiction.

L'harmonie qui régné ici disparaît entièrement, si on adopte la variante du manuscrit d'Oxford, tout y est par des prépositions et des particules ce qu'il y a de plus frappant dans les paroles de Moïse. A quoi

que presque tout le reste de l'Europe, de forts préjugés en faveur de l'intégrité de notre texte hébreu; mais l'examen sérieux que je fis d'un certain chapitre que votre grandeur avait eu la bonté de me recommander, me fit naître la persuasion que ce texte, loin d'être pur, contenait au contraire plusieurs fautes et quelques-unes de grande importance. Ses deux dissertations en question, dans l'une desquelles il examine surtout un chapitre du II^e livre de Samuel, et ses deux autres brochures que nous venons de nommer, annoncent même un critique des plus décidés contre la pureté de nos Ecritures hébraïques, telles qu'elles sont dans nos exemplaires imprimés. Mais les principes de M. Kennicott sont-ils plus sûrs que ceux dont se sont servis d'autres philologues qui ont donné des projets de réforme de ce même texte? Ces mêmes principes n'influeraient-ils point sur l'exécution de son plan? C'est ce que nous allons examiner le plus brièvement qu'il nous sera possible.

Ce n'est point sans dessein que nous avons tracé une idée générale des principaux systèmes dont les critiques se sont occupés jusqu'à nos jours touchant l'intégrité du texte hébreu. Pour faire mieux sentir les écarts de ces écrivains, nous avons produit de temps en temps quelques exemples des corrections qu'ils ont tenté d'introduire dans nos Ecritures hébraïques au préjudice de la leçon reçue. Ces exemples auxquels nous nous sommes bornés pour ne point trop nous étendre, présentent, ce me semble, des preuves manifestes du peu de solidité des fondements sur lesquels portent toutes les hypothèses de ces mêmes critiques.

Que l'on rapproche de ces différents systèmes les idées hypothétiques de M. Kennicott, il est sensible qu'à quelque chose près tout rentre dans les mêmes vues. Ce sont dans les uns comme dans les autres toujours les mêmes opinions qui font absolument disparaître la véritable géologie du langage hébreu. Dans le système du docteur anglais, il ne doit plus être question ni d'ellipses ni d'énallages reconnues par les plus savants interprètes anciens et modernes. Ces termes et autres semblables de grammaire n'ont été inventés selon lui que pour justifier des solécismes, pour pallier des barbarismes et ce grand nombre de fautes de copistes que lui offre le texte hébreu imprimé. M. Kennicott n'adopte pas seulement des principes démentis par les règles constantes du style hébreu; on le voit de plus soutenir des opinions qui ne sont propres qu'à détruire l'autorité des anciennes versions, quel que soit d'ailleurs l'usage qu'il prétend en faire contre l'état actuel du texte imprimé. En vain presseriez vous notre critique sur ces

bon me l'on qui rompt cette belle harmonie et qui est d'ailleurs démentie par toutes les versions grecques, latines et orientales, sans en excepter même le texte hébreu-samaritan? En voilà plus qu'il n'en faut sur les corrections que nous propose M. Kennicott dans ses deux dissertations sur l'état du texte hébreu